

Revue générale de droit



Karim Benyekhllef, *Les garanties constitutionnelles relatives à l'indépendance judiciaire au Canada*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 198 pages, ISBN 2-89073-642-3
Claude Boulanger, *Divorce*, Collection aide-mémoire, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1988, 109 pages, ISBN 2-89127-081-9
Commission de réforme du droit du Canada, *La surveillance électronique, Document du travail 47*, Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 1986, 121 pages, ISBN 0-662-53886-2
Henri Kélada et Sélim Naguib, *Les moyens préliminaires de défense*, Montréal, Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), 1987, 213 pages, ISBN 2-89032-298-X
Bartha Maria Knoppers (études publiées par), Institut canadien d'administration de la justice — *Professional Liability in Canada / La responsabilité civile des professionnels au Canada*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 234 pages, ISBN 2-89073-643-1
Guy Lord, Jacques Sasseville et Paul Singer, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1985, 433 pages, ISBN 2-920376-25-X
Guy Lord et Jacques Sasseville, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1987, 453 pages, ISBN 2-920376-25-X
Frank E. McArdle, *The Cambridge Lectures, 1985*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 453 pages, ISBN 1-89073-614-8
Monique Ouellette, *Droit et science*, Montréal, Éditions Thémis, 1986, 176 pages, ISBN 2-920376-50-0
1986 — Prix Charles-Coderre, *Les personnes âgées et le droit*, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 339 pages, ISBN 2-89073-606-7
Jean-Louis Sourieux, *Introduction au droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 243 pages, ISBN 2-13-040237-2
Gérard Timsit, *Thèmes et systèmes de droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 205 pages, ISBN 2-13-039608-9
Frédéric Zénati, *Les biens*, Collection droit fondamental, Paris, PUF, 1988, 397 pages, ISBN 2-13-042133-4
Patrice Daigneault, Chantal Pilon, Louise Nadeau, Francis DesCôteaux, Alain-F. Bisson and Ernest Caparros

Volume 19, Number 4, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058509ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1058509ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)
2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Daigneault, P., Pilon, C., Nadeau, L., DesCôteaux, F., Bisson, A.-F. & Caparros, E. (1988). Review of [Karim Benyekhllef, *Les garanties constitutionnelles relatives à l'indépendance judiciaire au Canada*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 198 pages, ISBN 2-89073-642-3 / Claude Boulanger, *Divorce*, Collection aide-mémoire, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1988, 109 pages, ISBN 2-89127-081-9 / Commission de réforme du droit du Canada, *La surveillance électronique, Document du travail 47*, Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 1986, 121 pages, ISBN 0-662-53886-2 / Henri Kélada et Sélim Naguib, *Les moyens préliminaires de défense*, Montréal, Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), 1987, 213 pages, ISBN 2-89032-298-X / Bartha Maria Knoppers (études publiées par), Institut canadien d'administration de la justice — *Professional Liability in Canada / La responsabilité civile des professionnels au Canada*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 234 pages, ISBN 2-89073-643-1 / Guy Lord, Jacques Sasseville et Paul Singer, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1985, 433 pages, ISBN 2-920376-25-X / Guy Lord et Jacques Sasseville, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1987, 453 pages, ISBN 2-920376-25-X / Frank E. McArdle, *The Cambridge Lectures, 1985*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 453 pages, ISBN 1-89073-614-8 / Monique Ouellette, *Droit et science*, Montréal, Éditions Thémis, 1986, 176 pages, ISBN 2-920376-50-0 / 1986 — Prix Charles-Coderre, *Les personnes âgées et le droit*, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 339 pages, ISBN 2-89073-606-7 / Jean-Louis Sourieux, *Introduction au droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 243 pages, ISBN 2-13-040237-2 / Gérard Timsit, *Thèmes et systèmes de droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 205 pages, ISBN 2-13-039608-9 / Frédéric Zénati, *Les biens*, Collection droit fondamental, Paris, PUF, 1988, 397 pages, ISBN 2-13-042133-4]. *Revue générale de droit*, 19(4), 989-995.
<https://doi.org/10.7202/1058509ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTULES *

Karim BENYekhlef, *Les garanties constitutionnelles relatives à l'indépendance judiciaire au Canada*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 198 pages, ISBN 2-89073-642-3.

L'importance de la notion d'indépendance judiciaire dans notre système légal est certaine. Toutefois, son contenu ou les moyens mis en œuvre pour en assurer le respect le sont beaucoup moins. L'étude de M^e Benyekhlef arrive donc à point.

Dans le premier chapitre, l'auteur fait une analyse historique du principe d'indépendance du pouvoir judiciaire et décrit l'impact de notre système fédéral sur le statut de la magistrature. Il examine également la *Loi sur les juges* et la *Loi sur les tribunaux judiciaires* afin de déterminer si elles sont conformes à ce qu'exige la Constitution sur la question. Au chapitre suivant, il examine le contenu de la notion d'indépendance judiciaire qu'il divise en deux volets. Dans la première section, il approfondit ce qui constitue, à son avis, l'indépendance individuelle : la nomination et l'inamovibilité, les questions financières, l'impartialité, l'immunité judiciaire et l'in-

dépendance intra-judiciaire. Et, dans la deuxième section, il analyse l'indépendance institutionnelle par l'intermédiaire de l'indépendance administrative, du principe de la séparation des pouvoirs, de la révocation et de la non-pertinence du statut du tribunal.

Et finalement, dans le troisième chapitre, l'auteur étudie la portée effective du principe de l'indépendance judiciaire. À cette fin, il identifie les textes constitutionnels dans lesquels on retrouve ce principe et à quelles situations ces textes s'appliquent. Il fait également un rapprochement entre les notions d'indépendance et d'impartialité.

Tout au long de son ouvrage, M^e Benyekhlef nous réfère à la jurisprudence et la doctrine non seulement canadiennes mais américaines, britanniques et australiennes en plus de citer des arrêts rendus par la Commission et la Cour européenne des droits de l'Homme. Il s'agit donc d'un excellent outil de référence qui rendra de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la question.

P.D.

Claude BOULANGER, *Divorce*, Collection aide-mémoire, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1988, 109 pages, ISBN 2-89127-081-9.

Cet ouvrage, le cinquième fascicule de la collection, constitue une mine d'informations pour l'avocat traitant d'un dossier de divorce ou de séparation légale.

Il s'agit d'une description des diverses étapes à suivre selon que l'avocat représente le client demandeur ou défendeur ou qu'il

s'agisse d'une demande conjointe. On y traite, entre autres, de l'entrevue avec le ou les clients, de la rédaction des actes de procédures et de la présentation du dossier en cour. Sont aussi l'objet de cet ouvrage, l'étape des mesures provisoires et d'autres procédures telles la saisie avant jugement, l'enregistrement d'une hypothèque judiciaire et les ordonnances modificatrices.

L'auteur inclut en annexe des modèles d'actes de procédures qui pourront certes

* Ces notules ont été préparées par Alain-F. Bisson, Ernest Caparros, Patrice Daigneault, Francis DesCôteaux, Louise Nadeau et Chantal Pilon.

s'avérer fort utiles. De plus, la table des matières, étant suffisamment détaillée, elle permet à l'avocat de se référer directement à l'étape particulière qui le concerne.

Ce fascicule deviendra un guide pratique pour l'avocat œuvrant dans ce do-

main. Il contient en fait, une synthèse de tous les éléments à considérer dans un dossier de divorce ou de séparation légale.

C.P.

COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DU CANADA, *La surveillance électronique, Document du travail 47*, Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 1986, 121 pages, ISBN 0-662-53886-2.

Ce document de travail, présenté dans les deux langues, française et anglaise, offre une étude approfondie de la surveillance électronique selon le point de vue de la Commission. D'ailleurs cette dernière, dans un avis adressé au lecteur en début de livre, lui demande de lui faire parvenir tout commentaire.

En commençant par l'historique des notions de vie privée et de sa protection, cette étude y situe la surveillance électronique. Elle poursuit en nous présentant les

lois actuelles sur la surveillance électronique, les différents arguments en faveur d'une réforme, puis finalement les recommandations que la Commission elle-même aimerait y apporter

Pour y arriver, la partie IV.I du *Code criminel* y est analysée en détail, des définitions y sont données et expliquées, et la jurisprudence pertinente présentée. La Commission n'a rien publié de plus récent sur le sujet. Ce document saura être très utile aux étudiants en droit pénal et peut s'obtenir gratuitement en en faisant la demande à la Commission de réforme du droit du Canada.

L.N.

Henri KÉLADA et Sélim NAGUIB, *Les moyens préliminaires de défense*, Montréal, Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), 1987, 213 pages, ISBN 2-89032-298-X.

Les moyens préliminaires de défense ont toujours été considérés comme un sujet nébuleux autant pour les étudiants que pour les praticiens. C'est donc de façon utile que cet ouvrage a pris naissance. Il regroupe à l'intérieur de chapitres distincts les cinq moyens possibles et en explique toutes les règles de droit s'y rapportant. De plus, un sixième chapitre est consacré aux possibilités d'appel des jugements rendus en rapport aux moyens préliminaires de défense.

Il est dommage pour les théoriciens que les auteurs n'aient pas cru bon d'inclure des discussions plus approfondies sur les

raisons d'être de chaque moyen ou les liens possibles entre ceux-ci. Par ailleurs, le but ultime de cet ouvrage n'est pas de vouloir faire une étude philosophique d'un chapitre du *Code de procédure civile*. Il se veut plutôt être un outil pratique pour l'apprentissage et l'utilisation des moyens préliminaires de défense. Étant le but désiré, M^{es} Kélada et Naguib ont réussi avec grand succès à l'atteindre.

L'organisation du volume rend la matière limpide et facile à comprendre. À titre d'exemple, on retrouve au début du livre une table des matières générale qui permet au lecteur de s'orienter vers les moyens préliminaires qui le concernent. Puis celui-ci peut se diriger vers son problème spécifique en consultant la table des matières plus détaillée se trouvant au début du chapitre en question. Se voulant un

sujet pratique et ordonné, il est logique qu'un ouvrage consacré à la procédure civile soit tout autant sinon plus structuré que le *Code de procédure civile* lui-même.

Un autre aspect qui rend cet ouvrage très pratique est l'utilisation répétée d'exemples qui replacent bien la procédure souvent très abstraite dans un contexte plus pratique.

On y retrouve aussi d'abondantes références de doctrine et de jurisprudence.

En somme, cet ouvrage est très complet et sait organiser les moyens préliminaires de défense de façon concise et logique. Il est facile à consulter et n'offre que l'information nécessaire à l'utilisation des moyens dont il traite.

F.D.C.

Bartha Maria KNOPPERS (études publiées par), *Institut canadien d'administration de la justice — Professional Liability in Canada/La responsabilité civile des professionnels au Canada*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 234 pages, ISBN 2-89073-643-1.

Le présent ouvrage est le résultat de la conférence annuelle de 1986 de l'Institut canadien d'administration de la justice sur le thème de la responsabilité professionnelle. Les discussions ont surtout porté sur la faute (*negligence*) et le dommage appliqués aux trois professions suivantes : médicale, juridique et comptable. On a ainsi tenté de répondre à ces questions : « L'état actuel du droit de la responsabilité médicale hospitalière est-il incompatible avec des soins médicaux de qualité? », « Les tribunaux ont-ils été trop sévères à l'égard des avocats en matière de responsabilité profession-

nelle? », « Le montant accordé en matière de responsabilité professionnelle doit-il rester illimité? », « L'état actuel du droit de la responsabilité professionnelle des comptables sert-il l'intérêt public? ».

Les conclusions de ce colloque nous aident à mesurer l'amplitude du problème en matière de responsabilité professionnelle et à en préciser les causes. Le livre fait la distinction entre les faits et la fiction et nous aide à déterminer ce que devraient être les limites de cette responsabilité. Malgré le fait que l'on n'y retrouve aucune table des auteurs ou de table de jurisprudence et que l'on doit donc se contenter des notes en bas de page, cet ouvrage saura susciter l'intérêt de tous, autant les professionnels que ceux qui se consacrent au droit des assurances ou de la responsabilité civile.

P.D.

Guy LORD, Jacques SASSEVILLE et Paul SINGER, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1985, 433 pages, ISBN 2-920376-25-X.

Guy LORD et Jacques SASSEVILLE, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1987, 453 pages, ISBN 2-920376-25-X.

Il s'agit de deux récentes éditions touchant le droit fiscal au Canada. L'édition de 1987 tient compte entre autres des lois fédérales et québécoises à jour au 31 juillet

1987, incluant le projet de loi C-64. On retrouve en annexe de ce même volume un résumé des principales réformes fiscales annoncées le 18 juin 1987.

Ces ouvrages sont des plus complets en matière d'imposition au Canada. Ils touchent tous les sujets pertinents, entre l'aspect constitutionnel et l'imposition du revenu des corporations en y incluant au surplus l'incidence fiscale d'une réorganisation corporative.

Les auteurs basent leurs discussions sur la loi canadienne tout en faisant référence à la loi québécoise par voie de notes en bas

de pages. Lorsqu'il y a divergence significative entre les deux, celle-ci fait l'objet d'une analyse spécifique.

Ce volume s'adresse tant à l'avocat, qu'au comptable ou à l'étudiant. Il se veut

principalement un outil de consultation et ne devrait surtout pas être considéré comme lecture de chevet!

F.D.C.

Frank E. McARDLE, *The Cambridge Lectures, 1985*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 453 pages, ISBN 1-89073-614-8.

Ce volume est un regroupement de trente-deux conférences qui ont été prononcées au Queen's College de l'Université de Cambridge entre les 14 et 24 juillet 1985. Ces discours ont été présentés par d'éminentes personnalités américaines et européennes de différents milieux, soit journalistes, professeurs, juristes, politiciens ou auteurs. Le discours introductif est écrit par le Très honorable R.G.B. Dickson, juge en

chef de la Cour suprême au Canada sur le thème de l'identité de la justice canadienne. Suivent ensuite des textes dont les sujets varient du droit à l'égalité devant la loi au droit de la famille et le concubinage en passant par le pouvoir de révision du gouvernement et la pratique du droit à travers les frontières.

The Cambridge Lectures, 1985, donne une opinion intéressante et variée sur des sujets très différents les uns des autres, mais qui recoupent tous le monde juridique.

F.D.C.

Monique OUELLETTE, *Droit et science*, Montréal, Éditions Thémis, 1986, 176 pages, ISBN 2-920376-50-0.

Paru il y a déjà un peu moins de trois ans, cet ouvrage, à ambitions surtout pédagogiques, n'a guère perdu de son actualité, même si le débat s'est fait plus feutré après que les ardeurs d'un certain nombre d'apprentis sorciers aient été refroidies par les douches administrées par les chambres professionnelles et quelques autorités scientifiques et juridiques. À la question essentielle que pose l'auteur : peut-on, doit-on permettre tout ce qui est techniquement possible? la réponse est évidemment non; mais tout le problème — problème de juriste — étant de savoir dans quelle mesure et dans quelles circonstances il convient de dire non, on saura gré à l'auteur d'avoir elle-même, évitant tout dogmatisme du progrès ou du *statu quo*, plutôt soulevé des questions — au demeurant très nombreuses et très étudiées — qu'apporté des réponses toutes faites, même si l'on peut ne pas être inté-

gralement d'accord avec le choix, la présentation et le traitement de la documentation proposée. Ce livre étant assurément utile — à vrai dire du genre que l'on peut impunément piller sans le citer — on ne pourra que regretter que l'éditeur ait rendu à l'auteur le très mauvais service de choisir, ou d'accepter, un titre beaucoup trop large et paradoxalement peu attirant pour les spécialistes. *Droit et science*, c'est en effet le titre très général d'un cours à option, destiné à s'accommoder sans doute aux champs d'intérêt divers de ses titulaires successifs. Or, ce dont il s'agit ici, c'est essentiellement, et plus étroitement (mais c'est déjà beaucoup), des problèmes soulevés par les techniques scientifiques nouvelles dans le domaine du droit de la famille et des personnes. L'auteur s'en explique d'ailleurs, avec clarté et autant de franchise que de modestie, dans sa préface et son introduction générale.

A.-F. B.

1986 — PRIX CHARLES-CODERRE, *Les personnes âgées et le droit*, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 339 pages, ISBN 2-89073-606-7.

Ce sixième volume de la collection du prix Charles-Coderre pour l'avancement du droit social nous présente quatre textes abordant le sujet de l'année 1986 : « Les personnes âgées et le droit ». Plus spécifiquement, on s'interroge sur la situation des personnes âgées quant à l'exercice de leurs droits personnels ou patrimoniaux.

Les deux premiers textes portent sur les droits personnels de ces personnes et s'intitulent : « La personne âgée et l'exercice de ses droits personnels » par Johanne White et « La personne âgée et l'exercice des droits reliés à sa personne », par Barry Gamache et Sylvie Millette. Quant au troisième texte, écrit par Gaytri Kachroo et intitulé « The Elderly Person and the Exercise of the Rights to the Administration of his Property », il porte, comme son titre l'indique, sur les droits patrimoniaux des personnes âgées. Le dernier texte, « Le droit des personnes âgées : un droit à bâtir » par Isabelle Langlois et Martine Lavoie, est

plus général et s'étend sur l'exploitation des personnes âgées, l'exercice de leurs droits fondamentaux et les structures et institutions en place.

Ces quatre textes analysent donc la législation canadienne et québécoise actuelle, l'appliquent à quelques situations concrètes et nous proposent des moyens pour venir à bout des problèmes soulevés par le droit contemporain, comme la discrimination fondée sur l'âge, les recours en vertu de la *Charte*, le droit au respect de la vie privée ou les recours civils.

La lecture de ces textes est plaisante et l'on retrouve évidemment à la fin de chacun une table des lois, des auteurs et de la jurisprudence. On remarque toutefois, et ce, malgré le fait que chaque texte aborde la même question, que cette documentation, très étendue, varie beaucoup d'un texte à l'autre. On retrouve également en annexe du texte de Barry Gamache et de Sylvie Millette un historique des textes législatifs se rapportant à la santé mentale au Québec depuis 1851.

P.D.

Jean-Louis SOURIOUX, *Introduction au droit*, Paris, Presses Universitaire de France, 1987, 243 pages, ISBN 2-13-040237-2.

Lorsque l'auteur parle d'initiation juridique, il établit un parallèle avec le concept d'initiation religieuse et sacrée tel que les « Templiers » le concevaient et auquel il fait allusion en parlant de « franchir le seuil des temples du droit ».

Cette étude philosophique et linguistique sur les principes du droit se veut une introduction au droit et se présente en deux temps : les éléments d'initiation juridique et l'initiation au droit français.

La première partie explique les éléments suivants : les signes du droit, ses instruments symboles, les fonctions du droit et la conscience juridique. Partant des éléments externes pour se rendre aux éléments

internes et cachés et quelque peu mystérieux, l'auteur nous introduit à la « discipline initiatique » du droit.

La deuxième partie est la mise en situation spécifique du droit français ; mise en situation spatiale, c'est-à-dire en relation avec la communauté internationale, dont l'Europe et mise en situation temporelle, c'est-à-dire l'histoire du droit en France. Vient ensuite un portrait éclairé du droit actuel en France.

Le style est clair et précis tout en évoquant le lyrisme des grands poètes. D'ailleurs « cette *Introduction au droit* n'est pas écrite pour des esprits prosaïques [...] Elle est dédiée à tout esprit plutôt poétique, naturellement tenté de se poser la question suivante : avec quoi *juridique* rime-t-il ? » (page 11)

L.N.

Gérard TMSIT, *Thèmes et systèmes de droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 205 pages, ISBN 2-13-039608-9.

Une science du droit est-elle possible? L'auteur le croit, bien qu'il n'en voit pas les exigences remplies par de nombreux traités de droit comparé ou de théorie du droit existants. L'ouvrage, qui est plutôt un essai fébrile, commence en effet par une charge à fond de train contre quelques « têtes d'affiche », dont l'auteur ne nie pas cependant les talents d'analyse ou l'érudition. L'auteur pense qu'on peut *tenter* de faire mieux, en recourant à une analyse « systémale », c'est-à-dire établir un « système de dispersion » à la Foucault permettant de dresser une carte des éléments de classification des systèmes de droit, éléments recueillis dans la lecture de quelques théories « privilégiées » du droit (Kelsen, Pasukanis, Lukic, Romano, entre autres, sont particulièrement mis à contribution). Cette lecture permet de dégager (avec quelques coups de pouce de l'auteur) des notions comme celles d'ordre normatif et d'espace normatif, de transitivité et d'intransitivité,

d'homogénéité et d'hétérogénéité, de monologisme et de dialogisme, de stato-, socio- et nomo- centrisme. Il ne reste plus qu'à classer les systèmes, non tels qu'ils sont « vécus » mais tels qu'ils sont « conçus », ce qui entraîne des rapprochements parfois inattendus, comme celui des systèmes de common law et de droit soviétique, dont le « dialogisme » semble apparemment beaucoup plus excitant pour l'auteur (atteint ici d'une presbytie scientifique rarissime chez les théoriciens du droit) que le « monologisme relatif statocentrique » des systèmes de type français. Mais les quelques lignes qui précèdent ne sauraient aucunement rendre compte d'un ouvrage à la fois intrigant et foisonnant qui, par son parti pris résolument « interne », entend se démarquer des « philosophies » et des « sociologies ». La présence de quelques pages singulièrement et assez inutilement indigestes, notamment celles consacrées aux modèles d'administration, ne ternit pas l'intérêt de l'ensemble.

A.-F. B.

Frédéric ZÉNATI, *Les biens*, Collection droit fondamental, Paris, PUF, 1988, 397 pages, ISBN 2-13-042133-4.

La Collection droit fondamental dirigée par le professeur Stéphane Rials s'enrichit de l'ouvrage du professeur Zénati de l'Université de Grenoble.

La distinction des biens est présentée dans la première partie de l'ouvrage, alors que dans la deuxième, la matière est traitée sous l'angle des relations des personnes avec les biens. Dans la première, beaucoup plus brève (pp. 25-100), l'auteur passe en revue, dans un texte clair et bien articulé, les catégories classiques des biens (dans le commerce et hors commerce, corporels et incorporels, meubles et immeubles, capital et fruits et sous le rapport de leur existence, soit les choses futures, fongibles et consommables). La seconde partie constitue le cœur

de l'ouvrage. L'auteur s'attarde avec autant de clarté à nous présenter l'étude de la propriété (titre I), des droits réels (titre II), de l'indivision (titre III) et de la possession (titre IV). Chaque chapitre, et à l'occasion chaque section (dans le chapitre 2 du titre I : Les manières dont on acquiert la propriété) est suivi d'une riche rubrique « pour aller plus loin », contenant notamment des historiques fort pertinents; ces rubriques contiennent bon nombre de réflexions d'une grande pertinence et une mine de renseignements d'une grande utilité.

De notre perspective québécoise on peut se surprendre de constater qu'au titre des droits réels l'auteur, après un chapitre sur la théorie générale de ces droits, se limite à l'étude détaillée de l'usufruit, écartant tous les autres droits réels de ce type

d'étude plus détaillée. Mais la perspective de l'enseignement en France pourrait bien le justifier.

Certes la différence entre le droit positif français et le nôtre existe aussi en droit des biens, mais les similitudes sont

assez importantes pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau-né dans ce domaine qui permettra d'enrichir notre réflexion en droit des biens.

E.C.
